



## INFORMATIONS IMPORTANTES

Durée	Tarif
jusqu'à 2h	gratuit
jusqu'à 2h30	2€
jusqu'à 3h	4€
jusqu'à 3h30	6€
jusqu'à 4h	8€
jusqu'à 4h30	10€
jusqu'à 5h	12€
jusqu'à 5h30	14€
jusqu'à 6h	16€
jusqu'à 6h30	18€
jusqu'à 7h	20€
jusqu'à 8h	30€
jusqu'à 9h	40€
jusqu'à 10h	50€
jusqu'à 11h	60€
jusqu'à 12h	70€
jusqu'à 13h	80€
jusqu'à 14h	90€
jusqu'à 15h	100€
jusqu'à 16h	110€
jusqu'à 17h	120€
jusqu'à 18h	130€
jusqu'à 19h	140€
jusqu'à 20h	150€
jusqu'à 21h	160€
jusqu'à 22h	170€
jusqu'à 23h	180€
jusqu'à 24h	190€
supérieure à 24h	300€

### TARIFICATION EN VIGUEUR

Abonnement au service 3 mois : 15€

**Pour chaque utilisation, la grille tarifaire ci-contre s'applique.**

En s'abonnant au service, l'utilisateur peut emprunter un vélo un nombre illimité de fois et doit acquitter le prix du service par prélèvement automatique en fonction de la durée d'utilisation du vélo suivant la tarification en vigueur. La restitution correcte du vélo marque la fin de la durée d'utilisation. En cas de litige sur cette durée, feront foi les données délivrées par le serveur informatique du service. Tout retard supérieur à 24 heures (délai ayant son point de départ à l'heure de retrait du vélo) est considéré comme un cas de disparition du vélo.

L'utilisateur sera averti via courrier électronique au moins 14 jours avant la date d'échéance du prélèvement du montant de votre utilisation mensuelle. Les factures seront disponibles sur un compte personnel accessible sur <https://velos.cam.mc>. Pour recevoir les factures par un autre moyen, contactez la CAM.

### Les pénalités

<b>Vol ou disparition d'un vélo</b>	<b>500€</b>
Endommagement du système d'antivol et/ou perte de la clé associée	<b>15€</b>
Duplicata de carte sans contact CAM	<b>10€</b>
Annulation ou interruption du prélèvement automatique (frais de dossier) La carte d'accès au Service sera également désactivée jusqu'à la régularisation	<b>18€</b>

En cas de vol ou de disparition d'un vélo, la CAM peut être amenée à déposer plainte auprès de la Sûreté Publique.

### INFORMATIONS NOMINATIVES

Le traitement de données à caractère personnel opéré par la CAM, responsable des traitements, a pour finalité le suivi technique du Service. Tous ces renseignements ont un caractère obligatoire pour la facturation de l'utilisation du Service. L'utilisateur dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données à caractère personnel le concernant. Les demandes relatives à l'exercice de ce droit devront être adressées oralement ou par écrit au siège de la CAM :

3, av. Président J.F. Kennedy – MONACO - réponse écrite ou consultation sur place

Ces informations nominatives sont susceptibles d'être transférées à des tiers :

- l'établissement bancaire de la Compagnie des Autobus de Monaco pour le prélèvement bancaire,
- la Direction de la Sûreté Publique en cas de perte ou de vol.

La CAM s'engage à respecter la réglementation en vigueur en matière de traitement et stockage des données personnelles et confidentielles, conformément à la loi n°1.165 modifiée relative à la protection des informations nominatives.

La CAM s'engage à n'exploiter sous aucune forme les informations portant sur les déplacements de l'utilisateur.